



Chambre de commerce et
d'industrie du **Grand Lévis**

Appel d'offres
Production – Montage - Réalisation
Vidéos Pléiades 2023

Contexte

La soirée des Pléiades qui aura lieu le 25 mai 2023 au Lévis - Centre des Congrès, réunit plus de 600 personnes et constitue l'événement d'affaires le plus couru de l'Est du Québec. Cette édition du Gala Pléiades est spéciale pour la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis puisqu'elle s'inscrit dans notre année de festivités du 150e anniversaire.

Le concours Les Pléiades - Prix d'excellence vise à reconnaître les efforts et les succès des entreprises, des organisations et des entrepreneurs de Lévis et de la grande région de la Chaudière-Appalaches. Il s'agira de la vingt-deuxième édition de ce concours.

Dans sa mission de faire rayonner ses finalistes, la CCIGL souhaite présenter une soirée où les finalistes et les lauréats seront les vedettes principales. Tous les éléments de la soirée devront converger vers cet objectif.

La CCIGL souhaite donc obtenir des propositions concernant la production de capsules vidéo pour faire rayonner les finalistes ainsi que pour la production de vidéos *motion design*, qui seront mis en valeur tout au long de la soirée.

Réalisation de capsules vidéo et production du montage audio-vidéo des Pléiades

Chaque année, notre organisation fait appel à un producteur chevronné afin de produire les capsules-vidéos. Ce producteur effectue le tournage des capsules vidéo et réalise un montage spectaculaire pour épater les convives qui participent à l'événement.

Cette année, en plus des vidéos des finalistes, nous aurons besoin de vidéos *motion design*, qui présenteront catégories précisément.

1. Objectif du projet

Voici les objectifs (liste des implications) de la réalisation des capsules vidéo et la production du montage audio-vidéo des Pléiades :

- Présenter les finalistes du concours pour chaque catégorie et les mettre en valeur sous forme d'entrevue dynamique;
- Mettre en lumière les partenaires des différentes catégories et des vidéos;
- S'assurer que le visuel des vidéos est en concordance avec la thématique de la soirée;
- Réaliser des vidéos de *motion design* qui présentent une histoire.

2. Le contenu

La section suivante donne un aperçu des livrables à développer pour remplir les objectifs de la CCIQL. Nous comptons sur l'expertise du fournisseur retenu afin de bonifier et améliorer la solution tout en conservant les objectifs à atteindre, et ce, en travaillant en étroite collaboration avec la coordonnatrice aux événements de la CCIQL.

Les informations présentées ont été conçues afin de concrétiser la vision de la CCIQL et non pour limiter la valeur ajoutée du travail du fournisseur sélectionné.

- 14 capsules vidéo présenteront chacune les entrevues de 2 à 4 entreprises finalistes. Ces capsules sont d'une durée d'environ 4 minutes 30 secondes (une minute par entreprise et 15 secondes d'intro/conclu). Il est important que la durée de la vidéo soit respectée afin de ne pas affecter le déroulement de la soirée.
- Nous aimerions que les vidéos d'entrevues soient tournées dans un même lieu pour tous les finalistes. Par contre, nous aimerions que des images professionnelles soient également captées chez les finalistes pour être mises en superpositions. La soumission doit donc inclure des frais de déplacement.
- Création d'un visuel du trophée des Pléiades en rotation sur lui-même, en mosaïque.
- Création d'un visuel animé pour la catégorie "Entreprise de l'année".
- Création des vidéos de *motion design* suivante (durée moyenne de 2 minutes) :
 - o Vidéo de présentation des finalistes ;
 - o Vidéo d'introduction de l'animateur (vidéo où l'on voit l'animateur marcher à l'écran, jusqu'à ce qu'il arrive sur scène) ;
 - o Vidéo de présentation de la catégorie "commerce de détail" (vidéo où l'on voit l'histoire du commerce à Lévis de ses tout débuts jusqu'à l'époque actuelle);
 - o Vidéo de présentation de la catégorie "le constructeur" (vidéo où l'on voit, en accéléré, la construction d'un bâtiment connu à Lévis);
 - o Vidéo de présentation de la catégorie "Le Performant PME" & "Le Performant GE" (Clip musical d'une chanson par une chorale avec superposition d'images).

3. Budget et date de livraison

Le budget proposé pour le tournage des capsules vidéo devra comprendre les éléments suivants :

- Un budget de 22 000\$ est alloué pour le projet entier;
- Mise en scène et scénarisation des capsules vidéo ;
- Conception, production et gestion des capsules vidéo des entreprises finalistes et autres vidéos ;
- Conception et production du montage audio-vidéo final en collaboration avec la CCIGL ;
- Conception infographique du visuel des vidéos ;
- Direction technique incluant :
 - Évaluation, suivi et montage des listes des équipements nécessaires ;
 - Évaluation des coûts et suivis de la main-d'œuvre requise ;
- Gestion des partenaires et fournisseurs techniques et autres ;
- Autres (administration, déplacements, réunions, rencontres de production);
- Montant consacré aux licences s'il y a lieu ;
- Tous les autres frais de soutien technique ;

Tout visuel devra être approuvé par la CCIGL.

Le visuel devra être agencé au logo et aux couleurs développés par la CCIGL pour cette édition.

La CCIGL s'occupe, en contrepartie, de prendre en charge l'horaire et la logistique des tournages avec les entreprises finalistes (prise des rendez-vous, montage de l'horaire, question, etc.), s'il y a lieu. En plus, une personne de la CCIGL sera présente lors des tournages pour accompagner et soutenir le fournisseur choisi, si besoin est.

De plus, la CCIGL favorise, dans la mesure du possible, les ententes de partenariat avec ses fournisseurs afin de réduire ses tarifs. La CCIGL encourage le soumissionnaire à signifier son intérêt à élaborer une entente de partenariat par un échange de visibilité afin de contribuer au financement du tournage des capsules vidéo et du montage audio-vidéo.

Une telle proposition provenant du soumissionnaire sera considérée, pourvu qu'elle n'influence pas les délais de livraison et la qualité des options retenues.

Le montage audio-vidéo pour les vidéos des finalistes devra être finalisé **au plus tard le 11 mai 2023**. Cependant, des ajustements mineurs pourront être effectués à partir de cette date, et ce, jusqu'au 23 mai 2023.

4. Instructions aux soumissionnaires

Les règles suivantes visent à uniformiser la présentation des offres de service pour en assurer un emploi simple et efficace et pour aider le soumissionnaire à préparer un document complet satisfaisant aux exigences de la CCI GL.

Aux fins d'assurer une uniformité d'interprétation du cahier de charges et pour faciliter les échanges d'information, les soumissionnaires devront s'adresser exclusivement à la personne désignée pour obtenir des précisions additionnelles sur le cahier de charges, à savoir :

Catherine Fleury
Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis
Téléphone : (581) 500-3105
Courriel : catherine.fleury@cciglevis.ca

Dans les meilleurs délais suivant la réception du présent cahier de charges, le soumissionnaire devra informer la CCI GL par courriel du nom, titre, adresse et numéro de téléphone de son représentant. Toute communication subséquente sera adressée à ce dernier.

Règles d'acquisition du cahier de charges

- Tous les coûts de préparation des offres de service sont à la charge exclusive des soumissionnaires;
- Le fournisseur choisi devra céder ses droits d'utilisation du montage audio-vidéo des Pléiades (incluant toutes les capsules vidéos des entreprises finalistes) produit pour la CCI GL dans le cadre du contrat;
- L'offre de service déposée doit demeurer valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier à compter de la date d'ouverture des offres de service;
- La CCI GL se réserve le droit d'inviter les soumissionnaires de son choix à faire une présentation de leur offre de service ou à fournir des informations additionnelles et complémentaires;
- La CCI GL se réserve le droit de résilier toute entente future avec le soumissionnaire retenu, à la suite du non-respect d'une obligation ou d'un élément liant les deux parties.

Calendrier

- Les soumissionnaires devront faire parvenir une copie électronique de leur offre de service à Catherine Fleury, coordonnatrice aux événements au plus tard le **11 novembre 2022.**

5. Critères de sélection du fournisseur

Les offres de services des soumissionnaires seront évaluées sur une base commune. Les principaux critères d'évaluation seront :

- Être membre en règle de la CCIGL au moment du dépôt de la soumission;
- L'adéquation de l'offre de service en fonction du cahier de charges;
- Le prix du projet ainsi que la garantie du respect du budget;
- La compréhension du mandat;
- La précision des services à fournir et des biens livrables;
- La précision et qualité de l'offre;
- La production d'un calendrier de réalisation et rencontre des échéanciers en fonction des éléments au point 6;
- L'appréciation globale de l'offre de service en fonction des besoins de la CCIGL;
- Projets antérieurs placés en référence.

Le soumissionnaire devra expliquer clairement à la CCIGL les modalités de facturation, les modes de paiement, les termes des garanties, la durée de la validité de l'offre, les conditions de confidentialité et les dépenses particulières payables par le soumissionnaire. Toutes modalités d'échange de visibilité pour réduire les frais pour la CCIGL devront être entendues à la signature du contrat.

6. Les étapes de conception prévues

- Janvier à mai 2022 : Participation à certaines rencontres de production

**** Le producteur des vidéos devra se placer en lien avec le fournisseur technique de l'événement, afin de s'assurer que les formats utilisés et les autres spécificités techniques correspondent aux besoins du fournisseur technique.*

- 4 au 7 avril: Enregistrement des entrevues finalistes en studio en concordance avec la coordonnatrice aux événements de la CCIGL
- Avril à mai: enregistrement du B-Roll dans les entreprises
- 3 mai 2023: Visualisation des vidéos (premier jet)
- 11 mai 2023 : Révision finale et derniers ajustements
- 23 mai: Livraison des capsules
- 25 mai 2023 : Gala Les Pléiades – Prix d'excellence

Ces étapes pourront être révisées lors de la signature de l'entente avec le fournisseur retenu par la CCIGL, par contre certaines échéances devront être respectées.